
BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION 2018

Ventes immobilières

MONTANT DE LA TRANSACTION	HONORAIRES TTC
0€ à 100 000€	8% du montant de la transaction
100 001€ à 200 000€	7% du montant de la transaction
Supérieure à 200 000€	6% du montant de la transaction

Le taux de TVA en vigueur est de 20%
Les prix affichés s'entendent honoraires inclus

Les honoraires de négociation sont:

- A la charge du vendeur dans le cadre d'un mandat de vente « rémunération vendeur »
- A la charge de l'acquéreur dans le cadre d'un mandat de vente « rémunération acquéreur »